

## RAPPORT D'ÉVALUATION

Champ de formations

Langue, culture, communication et patrimoine  
pour le prochain contrat 2019-2023

Université Paris 13

**CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2017-2018**  
**VAGUE D**

Rapport publié le 13/02/2019



Pour le Hcéres<sup>1</sup> :

Michel Cosnard, Président

Au nom du comité d'experts<sup>2</sup> :

Mathieu Schneider, Président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014 :

<sup>1</sup> Le président du Hcéres "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5) ;

<sup>2</sup> Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2).

## PRÉSENTATION

Le champ *Langue, culture, communication et patrimoine* (LCCP) est l'un des cinq champs de formations définis par l'Université Paris 13 pour sa demande d'accréditation. Il correspond en grande partie au domaine *Arts, lettres, langues* (ALL) tel qu'il a été défini pour l'évaluation du précédent contrat (c'est-à-dire avec l'agrégation de formations du domaine culture et communication). Il agrège l'offre de formation de trois composantes : l'UFR Lettres, Langues, Sciences humaines et sociales (LLSHS), l'UFR des Sciences de la communication, et l'IUT de Bobigny. Il comprend 28 formations au total : 7 mentions de licence, 13 de master et 1 licence professionnelle, formations évaluées par le Hcéres, auxquelles s'ajoutent 7 formations diverses (DU, DUT, DAEU, etc.).

Par rapport au domaine sur lequel a porté l'évaluation du contrat 2012-2017, le champ LCCP voit apparaître, outre deux mentions de master *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation* (MEEF), des formations relevant de trois nouvelles disciplines : l'histoire, la géographie et les sciences de l'éducation. Ces disciplines sont intégrées au champ tant au niveau licence que master, sauf pour la dernière d'entre elles qui n'est présente qu'en premier cycle (le master *Sciences de l'éducation* est intégré dans le champ *Santé et société*, avec la psychologie). Le champ LCCP voit en revanche partir les trois licences professionnelles des métiers du numérique (*Métiers du jeu vidéo*, *Métiers du numérique* et *Techniques du son et de l'image*), qui intègrent le champ *Sciences, technologie et ingénierie*. Enfin, certaines mentions changent de nom pour s'accorder avec la nomenclature nationale. C'est le cas de l'ancien master *Études anglophones* qui devient un master *Langues, littératures et civilisations étrangères* (LLCE) dont la seule langue enseignée est l'anglais ; il en va de même du master *Littératures, cultures, arts* qui s'appellera désormais *Arts, lettres et civilisations* ; enfin, le master *Information-communication* devient, avec de nouveaux contenus, le master *Industries culturelles*, en phase notamment avec le LabEx porté par l'Université Paris 13 sur ce sujet.

Le champ LCCP regroupe sur un plan scientifique les domaines suivants : les langues étrangères et l'étude des textes et des civilisations, les industries culturelles et la création artistique, ainsi qu'une petite partie des sciences humaines (histoire et géographie, dont l'articulation avec le patrimoine est de le mettre en contexte). Il met en synergie des formations assez proches et complémentaires qui permettent de former des chercheurs et des enseignants de ces domaines, mais surtout des professionnels de la culture et des civilisations, conscients des enjeux que représentent aujourd'hui l'accès numérique à la culture et les nouvelles industries qui en découlent. Ce lien avec les nouvelles technologies et avec les questions de société passe en grande partie par la recherche labellisée qui soutient les formations du champ : huit unités de recherche et un LabEx fédèrent les enseignants-chercheurs des formations du champ, et une école doctorale (Erasmus) permettent d'accueillir les titulaires d'un master désireux de poursuivre dans la recherche.

Le champ LCCP entretient des liens intrinsèques avec plusieurs établissements membres de la communauté d'universités et établissements Université Sorbonne - Paris - Cité ComUE (USPC) : par son laboratoire en sciences de l'information et de la communication, le LABSIC, il est en relation avec l'Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3 ; par la Maison des Sciences de l'Homme (MSH) Paris-Nord avec la Fédération des Maisons des Sciences de l'Homme (FMSH) ; par sa Maison des Sciences du Numérique (MSN) avec l'Institut de recherche pour le développement (IRD). Le champ LCCP se nourrit donc des forces de la recherche de l'Université Paris 13 et des synergies offertes dans son domaine par la ComUE USPC.

## AVIS SUR LES FORMATIONS PROPOSÉES

Le champ LCCP a une réelle pertinence qui tient d'abord à l'identité forte qui se dégage de son intitulé. Il pointe très clairement ses singularités, qui sont aussi les forces de l'Université Paris 13 : les industries culturelles et la création, l'étude du patrimoine et des textes, les langues. Néanmoins, le terme de « patrimoine » peut prêter à confusion, car seulement deux parcours (*Archivistique, bibliothéconomie et patrimoine numériques et Patrimoines, médiation et ingénierie des parcours touristiques*) du master *Histoire*, préparent directement aux métiers du patrimoine (conservation, restauration, valorisation). Le lien est donc bien plus distant que ne l'est celui que l'offre de formation du champ entretient par exemple avec les langues, la communication ou la culture en général. Par ailleurs, le découpage du champ révèle quelques incohérences :

- La licence professionnelle *Métiers du numérique* est partagée entre deux champs : le champ LCCP et le champ *Sciences, technologies et ingénierie*, sans que l'on sache exactement comment se répartissent les parcours entre l'un et l'autre ;
- La mention *Sciences de l'éducation* n'est présente qu'au niveau licence dans le champ ; le niveau master n'y est qu'en champ secondaire. Cette incohérence apparente est d'autant plus grande que les masters MEEF sont intégrés au champ. Elle n'est en réalité que le reflet d'une tension

épistémologique entre deux approches des sciences de l'éducation : l'une portée sur leur relation au jeu, et l'autre tournée vers des enjeux sociétaux autour du soin et de la santé. La licence, très clairement articulée autour de la première problématique, trouve plus naturellement sa place dans le champ LCCP ; le master, quant à lui, s'intègre plus logiquement dans le champ *Santé et société*.

Hormis les points soulevés précédemment, le champ LCCP regroupe un ensemble très complémentaire de formations. Cette complémentarité est construite par les convergences scientifiques des disciplines et par les secteurs d'activité professionnels visés. Elle est renforcée par les axes stratégiques de l'Université Paris 13 qui sont : le numérique, les industries culturelles, l'innovation, la francophonie et les jeux et sports. De ces cinq axes, quatre sous-tendent le champ LCCP qui se retrouve de ce fait au centre de la stratégie de recherche et de formation de l'établissement. En outre, les synergies du champ LCCP ne sont pas qu'internes. Elles s'articulent aussi avec celles de l'environnement scientifique et socio-économique direct de l'Université Paris 13. La perspective de l'ouverture du Campus Condorcet à la rentrée 2019, qui devrait accueillir tout ou partie des secondes années de master du champ LCCP, place l'Université Paris 13 au cœur du projet et pourrait lui permettre de renforcer ses liens avec les universités Paris 8 (elle aussi membre fondateur, comme l'Université Paris 13, du Campus Condorcet) et Sorbonne Nouvelle - Paris 3 (elle aussi membre de la ComUE USPC). Par ailleurs, au sein même de l'USPC, le champ LCCP entretient des relations avec l'Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3, bien qu'elles se soient quelque peu rafraîchies récemment à la suite de tensions internes à cette université, et l'Institut national des langues et civilisations orientales (Inalco) pour les langues, ainsi qu'avec les universités Paris Descartes et Paris Diderot pour les autres disciplines des sciences humaines. On regrette toutefois que la nature de ces relations, très déclaratives, ne soit pas précisée. Enfin, le LabEx ICCA qui mène des recherches de pointe sur les industries culturelles et la création artistique est à cheval sur les universités Paris 13 et Paris 3. C'est là certainement le lien le plus tangible entre le champ LCCP et ses partenaires de l'USPC, que l'on sent en définitive plus ancré dans la recherche que dans la formation. Tout du moins est-il mieux formalisé dans le premier domaine que dans le second. En témoignent par exemple les contrats de recherche passés par le Cluster de la création et le pôle de compétitivité Cap Digital. Le champ LCCP s'inscrit par ailleurs concrètement dans le territoire, notamment par l'intermédiaire de deux chaires créées au titre de l'égalité des chances dans les domaines des langues et des cultures francophones.

Un examen approfondi des observations formulées par l'établissement au bilan du Hcéres, des fiches d'accréditation individuelles de chacune des mentions et du dossier de présentation du champ LCCP montre que les remarques exprimées par le comité d'experts ont été prises en compte tant par les équipes pédagogiques que par la direction de l'Université Paris 13. Aussi, les points d'attention qui concernaient trois mentions du domaine ALL et une mention du domaine SHS ont-ils été levés. Même les réserves qui portaient encore sur la licence *Sciences de l'éducation*, en raison notamment de son sous-encadrement chronique en enseignants-chercheurs et de son caractère suspendu (démarrage en deuxième année), ont été levées à l'issue de la visite sur site : l'établissement s'est engagé à octroyer un poste de maître de conférences à la discipline en 2019 et, probablement, deux autres supports d'enseignants-chercheurs en 2020. Par ailleurs, le nouvel arrêté licence devrait permettre la création d'une mineure de sciences d'éducation dès la première année de licence.

En définitive, le champ LCCP a su trouver, pour le prochain contrat, sa place au sein de l'Université Paris 13, à travers une offre de formation légèrement revue et un périmètre bien défini, et clairement identifiable. Dans cette configuration, il dispose d'un potentiel confortable de partenariats et de synergies avec des établissements franciliens qui travaillent déjà dans le même domaine. Les formations proposées par le champ ont donc toute latitude pour en profiter dans les années à venir qui seront riches en transformations positives : l'ouverture du Campus Condorcet et la création de l'Université de Paris en sont les principales.

## AVIS SUR LE PILOTAGE ET SUR LES DISPOSITIFS OPÉRATIONNELS

Le champ LCCP comprend des formations qui, dans leur contenu, sont très proches les unes des autres et qui pourront sûrement trouver des convergences. Toutefois, les mutualisations entre les formations du champ sont actuellement relativement peu nombreuses ou, du moins, localisées. Les documents produits par l'établissement pour l'accréditation ne font en tout cas pas état de changements qui auraient été mis en œuvre depuis le dépôt des rapports d'auto-évaluation. Le dossier mentionne toutefois des services partagés au niveau du champ LCCP : l'espace langues, la bibliothèque universitaire Edgar Morin et certains services (relations internationales, orientation et insertion professionnelle, etc.). Il va sans dire que ces services mutualisés ont bien sûr leur importance, même s'ils ne sont pas liés à la création du champ LCCP ; pour

certain, ils ne lui sont même pas propres, puisque les services centraux, pour ne citer qu'eux, ont vocation à soutenir l'activité de toutes les formations de l'université.

Le champ LCCP repose pour l'instant sur une gouvernance très légère, qui ne comprend qu'un comité d'orientation, dont la composition est encore floue. Il est dit qu'en feront partie les directeurs de composantes, leurs assesseurs, les étudiants et des représentants des milieux professionnels. Toutefois, ni la proportion de ces différents corps, ni le nombre de membres ne sont renseignés. De plus, les missions exactes de ce conseil demeurent encore imprécises : il contribuera à définir la politique du champ. Mais quelles seront ses compétences exactes ? Seront-elles limitées à l'offre de formation ? Étendues aux services connexes ? Feront-elles aussi des liens avec la recherche ? Il semble qu'à ce jour, la mise en place de ce comité ne soit pas une priorité.

Par ailleurs, il est prévu que le champ pilote certaines actions phares, comme les Cordées de la réussite ou les chaires d'égalité des chances. Mais qui assurera concrètement la gestion de ces actions (suivi de l'action, évaluation, affectation de crédits, négociations avec les partenaires) ?

Dans le domaine de la qualité et de son management, les formations du champ LCCP ont généralisé, depuis le précédent contrat, la tenue de conseils de perfectionnement. La volonté est clairement affichée de mieux prendre en compte les observations de ces conseils, ainsi que les résultats de l'évaluation des enseignements par les étudiants, dans la politique de formation. C'est une intention louable, surtout dans la perspective de la certification Qualité Européenne que vise le champ. Des progrès doivent encore être faits pour atteindre cet objectif, notamment dans la production d'indicateurs précis de suivi des étudiants et de la politique de formation en général. Ce manque était pointé dans le bilan du champ et n'a fait l'objet d'aucune mention particulière dans le dossier d'accréditation, alors qu'il s'agit d'un point central de la politique en matière de qualité. De cette démarche qualité dépendent directement la réussite des étudiants et l'attractivité des formations, deux points qui ont été identifiés comme faibles au moment du bilan.

L'échec à l'appel à projets Nouveaux Cours Universitaires (NCU) avec le projet Déclic (Découvre, Explore et Construits ta Licence) prive l'établissement de moyens conséquents pour remédier à ces points faibles. Actuellement, il apparaît que les marges budgétaires sont très faibles : une réduction du volume d'heures de formation de près de 10 % a dû être imposée à l'automne 2018 et les besoins en locaux sont réels. Malgré cela, les équipes sur le terrain se mobilisent pour proposer un meilleur accompagnement des étudiants : démultiplication des groupes dans l'UFR des Sciences de la communication, soutien à la création d'amicales d'étudiants pour favoriser l'entraide et la création d'un réseau d'anciens, soutien au français pour les étudiants les plus en difficulté. Ces efforts porteront sûrement quelques fruits, mais il est à souhaiter que des moyens plus conséquents puissent être dégagés par l'établissement. Sa stratégie de rapprochement avec les universités parisiennes, notamment la nouvelle université fusionnée de Paris, dotée d'une IdEx, est à coups sûrs la bonne.

Des efforts ont aussi été consentis pour les relations internationales, dont le rapport d'évaluation bilan avait également pointé les faiblesses. Tout d'abord, le centre d'apprentissage des langues en ligne PERL, partagé au niveau de la ComUE, a connu une montée en puissance (de 450 inscrits en 2015 à 12 000 en 2017) qui devrait permettre d'accroître le niveau en langues des étudiants. Malgré cela, l'origine sociale des étudiants de l'université de Paris 13 ne leur permet souvent pas de partir en mobilité, même avec une bourse, car les représentations sociales ainsi que l'insuffisante maîtrise des langues étrangères constituent un frein évident. De même, la création de parcours en anglais présuppose que ces parcours ne soient pas réservés aux seuls étudiants étrangers et que les étudiants locaux aient aussi les capacités linguistiques pour les suivre. Le développement de l'international passe peut-être par la création d'un réseau plus restreint d'universités, dans le cadre de l'appel à projets des universités européennes, qui permettra de développer les doubles cursus et les co-diplomations et qui intégrera vraiment l'international à des parcours de formation pensés comme tels. Il sera peut-être ainsi possible d'augmenter la mobilité entrante de l'établissement (137 en 2016-17) qui est encore plus faible que la mobilité sortante (247 la même année).

Au fond, l'enjeu fondamental paraît être celui du financement. Des marges peuvent sûrement être dégagées au niveau central pour mieux accompagner les composantes dans leur projet. Actuellement, un seul emploi est dédié à l'Observatoire de la vie étudiante, alors que la direction de l'université semble consciente de l'enjeu que représente aujourd'hui le pilotage par indicateurs. Il est évident qu'une politique volontariste pourra remédier, à terme, à ce problème. Au-delà du financement, c'est la stratégie-même de l'établissement qui comptera : le rapprochement avec les universités du centre de Paris est sûrement la bonne et le maintien de relations construites et structurées avec la future Université de Paris jouera certainement un rôle déterminant.

Au final, le dossier d'accréditation témoigne d'une réelle prise de conscience des problèmes et d'une volonté claire d'aller de l'avant. L'établissement a apporté de vraies réponses aux remarques et critiques du Hcéres. Il

est à noter que pour chaque mention, des pistes de remédiation, crédibles et sincères, aux problèmes soulevés ont été indiquées. Cette réactivité dans le pilotage est indéniablement un point très positif du dossier d'accréditation.

## LES FORMATIONS

Intitulé de la mention	L/LP/M	Établissement(s)	Remarque(s)
Géographie et aménagement	L	Université Paris 13	
Histoire	L	Université Paris 13	
Information-communication	L	Université Paris 13	
Langues étrangères appliquées	L	Université Paris 13	
Langues, littératures et civilisations étrangères	L	Université Paris 13	
Lettres	L	Université Paris 13	
Sciences de l'éducation	L	Université Paris 13	
Métiers du numérique : conception, rédaction et réalisation web	LP	Université Paris 13	
Arts, lettres et civilisations	M	Université Paris 13	
Communication des organisations	M	Université Paris 13	
Création numérique	M	Université Paris 13	
Géographie	M	Université Paris 13	
Histoire	M	Université Paris 13	
Industries culturelles	M	Université Paris 13	
Langues étrangères appliquées	M	Université Paris 13	
Langues, littératures et civilisations étrangères	M	Université Paris 13	
Métiers du livre et de l'édition	M	Université Paris 13	
Sciences du langage	M	Université Paris 13	
Traitement automatique des Langues	M	Université Paris 13	

## OBSERVATIONS DE L'ÉTABLISSEMENT

**Université Paris 13**  
**Le Président**  
**Monsieur Jean-Pierre ASTRUC**  
 99 avenue Jean-Baptiste Clément  
 93430 Villetaneuse  
[presidence@univ-paris13.fr](mailto:presidence@univ-paris13.fr)

**HCERES**  
**Département d'évaluation des**  
**formations**  
 2 rue Albert Einstein  
 75013 Paris

Réf : JPA/OO/RTS n°2019-08

Villetaneuse, le 1<sup>er</sup> février 2019

**Objet :**

**Lettre d'observations au rapport d'évaluation « Langue, culture, communication et patrimoine »**

L'Université Paris 13 remercie le HCERES et les experts du comité pour l'évaluation du champ « Langue, culture, communication et patrimoine » pour le contrat quinquennal 2019/2023, pour la finesse de sa lecture et de ses analyses.

Vous trouverez ci-après les observations que nous souhaitons mettre en exergue :

- ✓ A la lecture du rapport d'évaluation finale du HCERES, nous saisissons que l'option prise quant à l'inscription de nos formations de sciences de l'éducation dans les différents champs proposés se révèle peu pertinente, voire contre-productive. Licence et Master apparaissent en effet l'un dans le champ « Langue, culture, communication et patrimoine » et l'autre dans le champ « Santé et société ». Cette répartition entre les deux champs les plus proches a été pensée comme un compromis puisque nos formations ne se situent complètement ni dans l'un ni dans l'autre. Mais au vu de la composition de chacun de ces champs, le Master apparaît nettement trop orienté vers la santé par rapport aux différents domaines de connaissances qu'il recouvre et aux différents secteurs professionnels qu'il vise (Métiers du jeu, animation et médiation culturelle, Intervention sociale, Insertion, etc.).

Nous demandons donc que le Master Sciences de l'éducation soit inscrit dans le champ « Langues, culture, communication et patrimoine » pour assurer la visibilité de la cohérence que nous avons construite entre les deux niveaux de formation Licence et Master.

- ✓ Page 2, le rapport indique « Certaines mentions changent de nom pour s'accorder avec la nomenclature nationale. C'est le cas de l'ancien master Etudes anglophones qui devient un master Langues littératures et civilisations étrangères (LLCE) dont la seule langue enseignée est l'anglais ».

Nous souhaitons apporter la précision suivante : Outre le changement de nomenclature requis au niveau national, le master LLCER proposé sous l'intitulé INEDIT (Inégalités, Diversités, Transferts culturels) - offre une formation centrée sur l'étude des civilisations anglophones et les questions de société qui se posent au sein des aires culturelles concernées et dans leur rapport au reste du monde. Elle s'adresse aux étudiants désireux de se spécialiser au niveau Master en civilisation plutôt qu'en littérature ou en linguistique (ces deux orientations étant représentées dans d'autres masters relevant du même champ, Licithe et Ledilangt) et offre la spécificité d'être dispensée en anglais.

- ✓ Nous remarquons que l'Université Paris 3 manque à la page 3 du rapport, où ne sont cités que deux sur trois des établissements partenaires du Master COLEDI, dont la mention actuelle est SDL-SPC, ce point était précisé dans le rapport bilan.

- ✓ Page 4, au sujet de la mobilité internationale des étudiants, il est indiqué que « l'origine sociale des étudiants de l'université de Paris 13 ne leur permet souvent pas de partir en mobilité, même avec une bourse, car les représentations sociales ainsi que l'insuffisante maîtrise des langues étrangères constituent un frein évident. ».

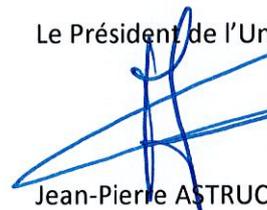
Nous avons indiqué dans notre bilan que le problème le plus important était que dans une grande majorité, nos étudiants ne sont pas originaires de l'UE, donc inéligibles pour les programmes ERASMUS. Les programmes MICEFA d'échange avec les Etats-Unis, plus onéreux malgré les bourses éventuelles, sont moins attractifs pour nos étudiants, et l'obtention d'un visa est souvent plus difficile pour les étrangers, bien que possible.

- ✓ Page 4, il est indiqué : « Au fond, l'enjeu fondamental paraît être celui du financement. » Nous sommes bien d'accord, et remercions les experts de ce constat.

- ✓ Dans le rapport du bilan, nous avons rappelé la présence de la linguistique (Science du langage), ainsi que celles de l'étude de la langue française et des textes et civilisations francophones dans le champ LCCP, alors que la première page du rapport ne les mentionne pas.

Comme stipulé dans le rapport, le champ LLCP a une réelle pertinence qui tient à son identité forte et à sa singularité. Notre offre de formation continuera à disposer d'un potentiel confortable de partenariats et de synergies avec les établissements franciliens. L'ouverture du Campus Condorcet permettra également de poursuivre nos transformations positives au sein des formations proposées dans ce champ.

Le Président de l'Université Paris 13



Jean-Pierre ASTRUC

Les rapports d'évaluation du Hcéres  
sont consultables en ligne : [www.hceres.fr](http://www.hceres.fr)

Évaluation des coordinations territoriales

Évaluation des établissements

Évaluation de la recherche

Évaluation des écoles doctorales

Évaluation des formations

Évaluation à l'étranger



2 rue Albert Einstein  
75013 Paris, France  
T. 33 (0)1 55 55 60 10

[hceres.fr](http://hceres.fr)

[@Hceres\\_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)